

D**Déclaration en matière de stratégie Erasmus****D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus**

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale (les 3 parties) sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

Langue originale [FR]

L'Ecole des Mines d'Albi a 20 ans. L'internationalisation de son Campus est l'objectif prioritaire de son plan stratégique de développement. Elle est fondée sur une meilleure articulation entre l'enseignement et la recherche.

L'établissement fait partie des « grandes écoles françaises » : admission en L3 et délivrant le diplôme d'ingénieur après 3 années d'étude (M2).

L'Ecole est co-habituée à délivrer le diplôme de docteur.

Située dans une ville de taille moyenne, elle fait partie de l'Institut Mines-Télécom et du Pôle de Recherche et Enseignement Supérieur « Université de Toulouse ».

L'augmentation des flux d'étudiants entrants et sortants, surtout en cycle M, doit connaître une dynamique significative tout en préservant l'équilibre global. L'objectif à atteindre est d'environ 30% d'étudiants étrangers entrants, en échange ou cursus diplômant (Admis Sur Titres ou en Double Diplôme).

L'action internationale de l'Ecole est menée dans le cadre de l'Institut Mines-Télécom, en collaboration avec les autres écoles du groupe, dans le cadre du PRES Université de Toulouse et par des actions propres, dans le cadre des accords bilatéraux ERASMUS, des partenariats établis avec différentes Universités ou de programmes gérés par exemple par Campus France. Sont ainsi privilégiés les échanges, diplômants ou non, avec des partenaires de pays comme le Brésil, la Chine, l'Inde, le Vietnam, le Bourkina Fasso, le Canada, les pays de l'Union Européenne. Des accords de collaboration (Memorandum of Understanding) et/ou de double diplôme sont actuellement en préparation ou ont été récemment conclus avec d'autres établissements de pays d'Amérique du Sud et du Nord, la Turquie, le Japon etc.

Une réflexion est en cours pour proposer le développement des collaborations avec des partenaires intéressés dans l'acquisition par les étudiants d'une compétence complémentaire dans le cadre des programmes de doubles diplômes.

L'obligation des étudiants de l'Ecole d'avoir au moins une expérience significative à l'international pendant leur parcours à l'école (un stage et/ou au moins un semestre d'études dans un pays étranger en dehors des pays francophones voisins) sera maintenue.

L'Ecole s'est donné comme objectif d'accroître significativement son offre d'enseignement en langue anglaise pour faciliter ainsi l'accès aux étudiants anglophones. Dans une première étape il est prévu d'offrir les supports de cours en langue anglaise, ensuite d'offrir un nombre significatif des cours en langue anglaise au niveau M2 et respectivement M1. En parallèle, des masters internationaux spécialisés (niveau dit M3) avec enseignement en langue anglaise vont être proposés par chacun des trois centres de recherche de l'Ecole. Le premier à être habilité, « Advanced Manufacturing Processes for Aeronautical Systems » sera ouvert en collaboration avec l'ISAE à la rentrée 2013.

Les doctorants et post-doctorants d'origine étrangère accueillis dans nos centres de recherche représentent une proportion significative. Nous allons veiller à augmenter le nombre de thèses en cotutelle internationale, en s'appuyant sur le développement de nos collaborations et participations à des laboratoires internationaux associés (LAI) et à des projets collaboratifs de recherche.

Le flux de personnel en mobilité doit être augmenté, en s'appuyant, pour l'accueil, sur une procédure simplifiée et sur les avantages de vie évidents offerts par la ville et le Campus de l'Ecole.

L'implémentation de la stratégie de développement à l'international de l'Ecole sera une composante importante de la réussite globale de son action.

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme. (max. 2000 caractères)

Langue originale [FR]

L'internalisation de l'Ecole étant un objectif stratégique prioritaire, l'Ecole s'est dotée dernièrement d'une organisation plus adaptée pour son réalisation. La Direction de l'Ecole réunit bi-annuellement le Comité de Pilotage de la DAI destiné à analyser l'activité internationale, à adapter la stratégie et à actualiser les cibles prioritaires. Les différentes instances de direction (comité exécutif, comité de direction, comité des études etc.) prennent les décisions opératives nécessaires. La DAI participe aux réunions du Comité du Domaine International de l'Institut Mines-Télécom (toutes les deux mois) et à celles du Bureau International de l'Université de Toulouse qui analysent, élaborent et planifient la politique courante dans le domaine. La DAI est organisée en interne pour réaliser concrètement ses tâches, en collaboration avec la Direction des Etudes, de la Recherche, du Secrétariat Général, des centres de recherche etc.

L'Ecole a depuis des années des collaborations internationales actives avec des partenaires « traditionnels » qui sont périodiquement analysées, discutées et adaptées dans le cadre des mécanismes convenus (accords bilatéraux ou multilatéraux).

La définition de nouveaux partenaires cible pour la coopération internationale (pays ou établissements universitaires) demande la mise en œuvre d'un processus de contact, discussion, identification des domaines de collaboration etc. Ce processus peut être mené pour des actions bilatérales ou multilatérales, au nom p.ex. de l'IMT. Son aboutissement passe, en général, par la signature d'un accord général (de type « Memorandum of understanding » qui précise les domaines généraux de collaboration, les principes etc.) et qui peut être complété, le cas échéant, par des accords plus spécifiques, p.ex. des accords de double diplôme. Les responsables des accords sont identifiés. Les résultats des accords sont analysés périodiquement ou à l'occasion de leur renouvellement.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur*) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Langue originale [FR]

La participation de l'Ecole des Mines d'Albi au Programme Erasmus a permis la réalisation de progrès importants dans l'évolution de notre projet pédagogique, a contribué à relever d'une manière générale le contenu et les méthodes d'enseignement grâce aux divers retours d'expérience.

L'élargissement du programme Erasmus à d'autres zones géographiques et l'intensification des échanges tant pour les étudiants que pour le personnel va dynamiser ce processus.

Le cadre plus structuré proposé, par exemple la publication sur site des programmes et leur archivage annuel etc. va faciliter les comparaisons entre les différents établissements et va dynamiser notre amélioration, va faciliter l'orientation des flux d'étudiants vers les spécialisations souhaitées. Le plus grand accès à l'information dans le domaine du contenu et des méthodes d'éducation va générer une pression supplémentaire pour la création de formes plus adaptées de formation professionnelle, tant initiale que continue, l'offre de nouvelles spécialisations (M, doctorat, etc.).

Il va générer l'augmentation de la mobilité du personnel, désireux d'améliorer ses compétences, ses méthodes d'enseignement, son ouverture à l'interdisciplinarité, à des nouvelles approches etc.

Cette dynamique demandera nécessairement des nouvelles ressources, à chercher à travers de nouvelles méthodes de collaboration et association avec des financements diversifiés (internationaux, industries, fondations,...), institutions de recherche ou de développement etc. et ayant comme conséquence un meilleur retour dans le processus d'évolution de l'enseignement en accord avec celui de la société.

L'accroissement de l'internalisation de l'Ecole se fera prioritairement dans le cadre des structures auxquelles elle participe, en relation avec l'évolution plus globale du système.

* COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)